

*Questions orales***LES TRAVAUX PUBLICS**

M. Mac Harb (Ottawa-Centre): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Travaux publics.

Hier, la Cour fédérale a jugé que le gouvernement avait manqué de justice en recommandant d'adjuger au deuxième soumissionnaire le plus disant le contrat d'aménagement du Centre de données pour la taxe sur les produits et services.

Le ministre peut-il expliquer aujourd'hui pourquoi le gouvernement a décidé d'adjuger le contrat au deuxième soumissionnaire le plus disant plutôt qu'au soumissionnaire qualifié le moins disant?

L'hon. Elmer M. MacKay (ministre des Travaux publics): Monsieur le Président, je regrette de n'avoir pu répondre à la question de mon collègue hier, mais je n'ai pas encore eu l'occasion de lire la décision rendue par le juge Strayer. Toutefois, conformément aux critères de sélection, d'après ce que mes fonctionnaires m'ont dit, il a été tenu compte de facteurs comme la sécurité, les conditions de travail, la valeur des locaux. Comme mon collègue qui est le porte-parole officiel en cette matière le sait, ce processus est tout à fait transparent. Tous les soumissionnaires intéressés peuvent se renseigner au sujet de ces critères auprès du ministère.

• (1440)

M. Mac Harb (Ottawa-Centre): Monsieur le Président, le ministre peut-il dire à la Chambre si oui ou non, des négociations ont été engagées avec l'un des quatre soumissionnaires avant que l'appel d'offres ne soit lancé officiellement?

L'hon. Elmer M. MacKay (ministre des Travaux publics): Pas à ma connaissance, monsieur le Président. Mais il se pourrait que oui.

Je peux assurer mon collègue que j'ai remarqué avec intérêt sa suggestion dans laquelle il demande au gouvernement de chercher à économiser en se servant de locaux qu'il possède déjà. Je vais m'informer à ce sujet. Pour ce qui est des négociations, je ne sais pas du tout s'il y en a eu.

* * *

[Français]

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

Mme Audrey McLaughlin (Yukon): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre. Hier, le président du Comité des finances a présenté une motion pour mettre fin aux discussions sur la TPS.

Monsieur le Président, beaucoup de gens aimeraient donner leur avis sur cette taxe. Mettre fin à la discussion est inacceptable. Comment le vice-premier ministre va-t-il s'assurer que ces gens pourront continuer de discuter de cette question cruciale?

[Traduction]

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, ce qu'il y a de malheureux dans l'obstruction faite hier soir par le Nouveau Parti démocratique, c'est qu'il y avait des témoins qui attendaient d'être entendus, qui ne demandaient qu'à l'être et qu'on n'a pu entendre à cause de l'obstruction du Nouveau Parti démocratique.

Des voix: Bravo!

M. Rodriguez: C'est vous qui leur avez refusé cette possibilité. Vous ne vouliez pas qu'ils y soient.

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Monsieur le Président, cela n'est pas nouveau. Cela s'est déjà passé. Mais ces tactiques ne tiennent pas compte de ce que le débat sur la taxe sur les produits et services a débuté avec la publication en juin 1987 du Livre blanc sur la réforme fiscale.

Nous avons procédé à des consultations et à des entretiens avec le secteur privé, avec les provinces, avec divers groupes qui s'intéressent à la question. Il en a été question à maintes reprises pendant la campagne électorale. Le Comité des finances a tenu à ce sujet de longues audiences à l'automne.

Nous croyons que le moment est venu d'agir, de prendre des décisions. Voilà déjà près de trois ans que nous discutons de la taxe sur les produits et services et de la réforme de la taxe de vente.

Mme Audrey McLaughlin (Yukon): Une question supplémentaire, monsieur le Président.

Les Canadiens ne veulent pas de cette taxe. Ils tiennent à être entendus à ce sujet. Le gouvernement persiste à ne pas les entendre. Le comité ne s'est pas rendu dans toutes les provinces. Tout ce que le Nouveau Parti démocratique demande, c'est qu'on écoute les Canadiens.

Je demande à nouveau au vice-premier ministre s'il est disposé à prouver aux Canadiens que le gouvernement veut bien les écouter—à leur donner l'assurance qu'il ne demandera pas la clôture, ni au comité ni à la Chambre, de sorte que la taxe sur les produits et services soit pleinement débattue et que les Canadiens puissent présenter des solutions de rechange, comme notre parti l'a fait.

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, je comprends que les Canadiens désirent être entendus. Ils l'ont été. Nous avons écouté très attentivement ce que les Canadiens ont dit au sujet de la réforme de la taxe de vente. Nous avons apporté plu-